



**Compte-rendu
Assemblée Générale
du 17 mars 2022**

Etaient présents :

P. BECK, B. BORDAS, F. CARTON, O. CHAMBIN, B. CHAMPARET, J-M. CHILLON, F. COMBY, X. DESMAS, S. DION, A. DORY, F. DUPUIS, N. DUVAL, F. GEORGIN, P-H. GODFROY, C. GUERARD-DETUNCQ, D. FINANTZ, J. GRAVOULET, E. LAMY, M. LEBLANC, T. LEFEVRE, D. LE VU, C. LELONG, H. LEPAGE, F. MALLY, J. MARAT, N. MIQUEY, A. MULLER, F. PAGNIEZ, A. PIRAUX, B. ROUSSENQUE, S. ROUSSELOT, E. SEGUIN.

Etaient excusés :

J. ARNOULT, M. BEGEL, P. BEGUERIE, B. BERTHELOT-LEBLANC, I. BOSCHETTI, H. DUTERTRE, H. LECOQ, L. LHONNEUR, L. LOUIN, J. PARESYS-BARBIER, B. PECH,

Le quorum est atteint.

1. Informations du Président :

Accueil du doyen d'Amiens : Jean-Marc Chillon

Xavier Desmas présente le déroulé de la journée de notre Assemblée Générale.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion de bureau du 27 janvier 2022 :

Etant approuvé, le compte-rendu va être mis sur le site internet.

3. Bilan des activités (voir ppt) :

- **Bilan des réunions**

L'activité a été maintenue malgré les conditions sanitaires (Assemblée Générale en janvier, 3 réunions de bureau puis 4 réunions en hybride).

- **Documents d'agrément**

Suite à l'Assemblée Générale de 2021, les documents concernant l'agrément ont été modifiés. Ils sont en attente de validation par la Conférence des Doyens.

- **Guides de stage :**

Passage en format Wiki des 2 guides de stage.

Actualisation des différents chapitres avec l'introduction de chapitres nouveaux concernant l'expérimentation cannabis thérapeutique, la qualité selon DQO, le suivi de l'actualité Covid 19 ...

Chacun des chapitres est maintenant téléchargeable depuis le site en version PDF.

Il est noté des difficultés à mobiliser des relecteurs malgré un travail en séance par groupe et le bureau du CPCMS compte sur la nécessaire implication de chacun en fonction de ses compétences.

- **Relation avec la Conférence des doyens**

En 2021, nous n'avons pas eu de représentant de la conférence des doyens au cours de nos réunions suite au départ de B. Vennat.

2 courriers ont été envoyés au Président de la Conférence des Doyens et nous attendons maintenant sa réponse.

J.M. Chillon, doyen d'Amiens, rejoint notre Collège et nous sommes ravis de la participation de doyens à nos réunions, ce qui nous semble primordial pour les activités du CPCMS.

- **Programme Qualité**

Dominique Le Vu a représenté le CPCMS dans le groupe de travail.

Un témoignage sur la qualité durant le stage a été filmé à Angers et il sert à la campagne de communication DQO.

Cécile Detuncq et Odile Chambin, avec Cécile Lugand, ont participé à l'élaboration de l'enquête sur la qualité dans les études de pharmacie.

- **CPOPH**

Nouveau représentant : C. Detuncq-Gérard remplace E. Bertoux.

- **DES officine**

Suivi des évolutions au cours de l'année 2021. Force est de constater que le Collège n'a pas encore été sollicité. Il y a des modifications liées à la nouvelle convention et à la mise en place du DES en 2023.

- **Référentiel des maîtres de stage**

Le référentiel, élaboré sous la direction de Julien Gravoulet, est téléchargeable sur le site du CPCMS : [Référentiel du maître de stage](#)

Les associations régionales et les conseillers de stage sont invités à en faire la promotion auprès des pharmaciens qui souhaitent être agréés ou qui le sont déjà.

- **Journée des Présidents d'Associations**

Elle s'est tenue en octobre 2021 et a été dédiée au thème principal de la Démarche Qualité (cf compte-rendu).

- **Sollicitations diverses**

- Participation au Prix de dispensation 2021 de l'APPEX : Odile Chambin a participé au jury, Sandrine Rousselot et François Georgin ont remis le prix du CPCMS.
- Livret des activités professionnelles : après réflexion et avec l'avis du CCA, le CPCMS a décidé de ne plus imprimer ces livrets qui restent néanmoins téléchargeables sur le site. L'étudiant peut utiliser son portefeuille du projet d'orientation professionnelle (POP) ou tout autre moyen actuel pour suivre ses heures de pratique officinale et ses différents stages.
 - Discussion sur 2 points en lien avec cet item :
 - L'étudiant accède au statut de préparateur quand il est régulièrement inscrit en 3ème année et qu'il a effectué son stage d'initiation.
 - Remarque sur le travail des étudiants à l'officine : il se fait souvent sur le temps universitaire ce qui pose des problèmes pour l'enseignement. Les textes prévoient la possibilité uniquement en dehors des heures universitaires.
- DEUST préparateur : le CPCMS accorde à la faculté de Paris Cité la possibilité d'utiliser les guides de stage du CPCMS, tout en rappelant qu'il en garde la propriété intellectuelle et qu'il est attaché à la différenciation de formation entre les 2 diplômes.
- Maîtrise de stage et DPC : travaux en collaboration avec l'Ordre : comment peut-on établir les critères, les documents à fournir pour une reconnaissance

de la fonction de maître de stage comme une action DPC, selon la fiche de la HAS ?

- Suivi de **l'actualité professionnelle** (vaccination, tests antigéniques ..).

4. Bilan financier :

Présentation du point financier :

Charges surtout au niveau du site internet. Diminution des frais de restauration et des frais de déplacement. Il n'y a pas eu de prix du CPCMS.

Les produits sont constitués des cotisations individuelles et des associations.

Le quitus est obtenu à l'unanimité pour le bilan financier.

Un budget prévisionnel est présenté pour 2022. Il ne sera pas nécessaire de demander une subvention au CCA.

Une discussion est ouverte pour les cotisations individuelles.

Une cotisation d'association donne le droit en complément à une cotisation individuelle pour son représentant et donne ainsi droit à une voix de vote. Pour toute autre personne de la même association, il faudra prendre une cotisation individuelle supplémentaire. Cela devra être clarifié dans les statuts.

Le prix de la cotisation individuelle est augmenté à 30 euros.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du programme Educ'Tour MSA (Mariam Arvis-Souare)

Cf diaporama + Film YouTube

Mme Arvis-Souare va nous envoyer la liste des médecins conseils qui pourront être sollicités pour mettre en place un programme d'inter pro sur leur faculté.

6. Election d'un membre du bureau du CPCMS

Julien Gravoulet s'est porté candidat et est élu à l'unanimité.

7. Actions du CPCMS contre les Violences Sexistes et Sexuelles

Enquête de l'ANEFP du 21 novembre au 21 décembre 2021 pour établir un état des lieux pour les étudiants en pharmacie.

(Cf diaporama Juliette Marat (ANEFP))

Un état des lieux a été posé et l'ANEFP a établi 13 propositions.

Un groupe de travail existe aussi à la Conférence des Doyens avec la mise en place d'une procédure d'écoute et prise en charge.

Xavier Desmas s'engage à formaliser des actions contre les VSS au niveau des stages :

- Le CPCMS va relayer les actions faites par l'ANEFP
- La charte d'engagement en tant que maître de stage va être modifiée en évoquant le respect de la personne humaine
- Un chapitre dans le guide de stage va être ajouté avec la synthèse sur les comportements non appropriés pendant le stage (Arthur Piraux / Julien Gravoulet)
- Le site internet du CPCMS va référencer les principaux liens existants qui permettent aux personnes agressées de savoir quoi faire en cas de problème
- Le CPCMS rappelle l'importance du conseiller de stage qui doit servir de point privilégié de contact pour tout problème rencontré
- Un point sera aussi ajouté dans le référentiel des maîtres de stage.

8. Programme d'échange pour les étudiants étrangers

Un représentant de l'ANEFP, présent dans chaque faculté est point de contact pour gérer les demandes. Ces stages sont d'une durée de 2 semaines à 2 mois, stages non rémunérés. L'agrément n'est pas obligatoire mais est recommandé. La convention est nécessaire.

C'est important pour faire découvrir la pratique de la pharmacie et le système de santé français.

Par retour, les étudiants français peuvent également partir à l'étranger.

9. Projets 2022 :

- Guide d'initiation

On va repartir sur 4 groupes avec Cécile Detuncq, Arthur Piraux, Cécile Rousselot et Odile Chambin.

- Relation CPCMS / conférence des doyens

La conférence des doyens devrait initier un groupe de travail.

Nous devrions avoir un rendez-vous pour présenter nos travaux et voir tout ce qui pourrait être mis en place dans le cadre des stages.

- DES officine, 3^{ème} cycle court

Il a été acté pour la rentrée 2023.

Le statut d'interne ne devrait pas être obtenu. Dans cette hypothèse, le statut d'étudiant restera et le salaire sera sur la base de 1200 euros net/mois sans doute 50% à la charge du maître de stage et 50% à celle de l'état.

L'agrément des maîtres de stage devrait être géré par l'ARS avec un statut de maître de stage universitaire. Les maîtres de stage devront suivre une formation.

Il a aussi été discuté du statut de praticien officinal / praticien universitaire.

Les passerelles seront possibles après 3 ans d'exercice en officine avec l'obtention d'un DU ou du DES correspondant à l'officine.

- Formation des maîtres de stage

Le CPCMS pourrait s'impliquer dans 2 formations majeures :

- Maîtrise de stage
- Démarche Qualité Officine

- Site internet

Le site doit être revu pour être actualisé.

Il est également envisagé de créer des espaces dédiés pour chaque association régionale, leur permettant une visibilité et un moyen de communication.

Il faut établir un cahier des charges précis.

Toutes les idées / besoins sont à recenser.

Pierre Henri Godfroy s'est porté volontaire pour expérimenter les sites associatifs.

- DPC

Le groupe de travail va continuer à avancer sur ce domaine qui sera d'autant plus important avec l'implication des maîtres de stage dans la mise en place du DES

10. Questions diverses

- Prix du Collège

Il faut voir où on en est de la communication.

Il semble que cela n'ait pas fonctionné partout.

- Point CPOPH

Travail sur les orientations prioritaires du DPC

Il y a des saisines régulières où nous pourrions être sollicités (dysthyroïdie, ...)

- Nouvelle journée des Présidents d'Associations

A mettre en place car on a de nouveau présidents d'associations régionales.

- Présentation d'Act-IP OFFICINE

En 2017, une grille a été validée spécifiquement pour l'officine par la SFPC.

En phase test, 11 problèmes dans une officine avec 7 interventions possibles.

Début 2022, lancement généralisé d'Act-IP Officine : objectif : enregistrer la pharmacie et remplir 10 IP.

300 officines inscrites et plus de 800 IP.

L'objectif est de valoriser cette plateforme et les interventions qui sont faites par les officines.

C'est une traçabilité de l'activité des pharmaciens et cela permettra de faire évoluer les pratiques.

- **Jury du prix de dispensation** : Arthur Piraux / Sandrine Rousselot / Odile Chambin

- **Prochaines dates de réunion**

Pour avril, on prévoit une réunion de bureau.

Jeudi 2 juin 2022.

Autres dates à fixer pour la fin d'année.

Fin de réunion à 16h30